

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 juin 2020

FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE - (N° 3077)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL80

présenté par
Mme Guévenoux, rapporteure

ARTICLE 2

À la première phrase de l'alinéa 2, après la première occurrence du mot :

« du »,

insérer le mot :

« présent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.